

SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS- 17 AU 24 AVRIL 2011
LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS, ÇA VA DE SOI ! SIGNEZ DON !

Montréal, le 17 avril 2011.- En cette Semaine nationale du don d'organes et de tissus, Québec-Transplant tient à rappeler aux Québécois et Québécoises que lorsque la survie de plus d'un millier de personnes en attente d'une transplantation d'organes est en jeu, chaque consentement compte. Chaque semaine, une personne en attente décède parce qu'il n'y a pas suffisamment de donneurs d'organes et de tissus qui ont signifié leur consentement. Chaque nouveau consentement est un geste significatif qui a le pouvoir de changer des vies car un seul don peut sauver jusqu'à huit personnes et redonner la santé à 15 autres.

Parmi les mesures mises en place annoncées récemment par le D^r Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, le *Registre de consentements au don d'organes et de tissus* administré par la Régie de l'assurance maladie, en opération depuis le 28 février 2011, constitue un moyen efficace pour enregistrer en toute sécurité son consentement au don après le décès. Il s'ajoute aux moyens existants que sont la signature de l'autocollant à apposer sur la carte d'assurance maladie et le *Registre des consentements au don d'organes et de tissus* de la Chambre des notaires du Québec, celui-ci comptant plus de 600 000 inscriptions après cinq ans.

Message de sensibilisation *Le don d'organes et de tissus, ça va de soi !*

Une campagne de sensibilisation, *Le don d'organes et de tissus, ça va de soi !*, s'adressant aux citoyens, sera déployée à compter du 18 avril dans une vingtaine de médias numériques parmi les plus achalandés, pour une période de quatre semaines. Cette campagne dirigera le citoyen vers le site www.signezdon.gouv.qc.ca, un guichet d'information unique sur le don d'organes et de tissus et sur les façons de consentir. Cette campagne est le fruit d'un partenariat entre le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), Québec-Transplant, Héma-Québec et la Chambre des notaires du Québec.

En appui à cette semaine de sensibilisation, les villes suivantes hisseront le drapeau à l'effigie du ruban vert représentant le don d'organes et de tissus, soit : Chicoutimi, Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Magog, Montréal, Québec, Repentigny, Trois-Rivières, Sherbrooke, Ste-Geneviève-de-Batiscan et les 12 municipalités de la MRC Pierre-De-Saurel (Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Gérard-Majella, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Sorel-Tracy et Yamaska).

Saviez-vous que :

- La probabilité pour un homme âgé de 40 à 50 ans d'avoir besoin d'une transplantation au cours de sa vie est sept fois plus grande que celle de devenir un donneur d'organes tandis que chez la femme dans le même groupe d'âge, elle est quatre fois plus grande que celle de devenir donneuse;
- L'important, c'est d'agir en prenant une décision et en le faisant savoir à ses proches, que ce soit oui ou que ce soit non;
- Les receveurs comme les donneurs sont âgés de quelques jours à 88 ans; il n'y a pas d'exclusion au don d'organes en raison de l'âge;
- Environ 1 % des décès survenant à l'hôpital donnent ouverture au don d'organes, c'est pourquoi chaque consentement compte;
- Lorsque les volontés du défunt sont connues, les proches s'engagent plus aisément dans le processus menant au don.

Court métrage *Pensez don !*

De plus, Québec-Transplant a coproduit un court métrage intitulé *Pensez don !* principalement à l'intention des professionnels de la santé, qui sera diffusé dans les centres hospitaliers et autres établissements de santé et d'enseignement. Ce documentaire donne la parole aux intervenants de six centres hospitaliers et illustre que par le travail d'équipe et la multiplicité des collaborateurs, la réalisation du don d'organes et de tissus est possible partout au Québec. Pour le visionner :

www.quebec-transplant.qc.ca, www.pensezdon.org et sur Youtube.

Pour accéder aux données statistiques sur le don d'organes pour l'année 2010 ou pour connaître les activités qui se déroulent du 17 au 24 avril 2011, visitez www.quebec-transplant.qc.ca.

À propos de Québec-Transplant

Avec pour finalité de sauver des vies ou d'améliorer l'état de santé des personnes qui ont besoin d'une transplantation, Québec-Transplant, sur mandat du ministre de la Santé et des Services sociaux, coordonne le processus de don d'organes, assure l'équité d'attribution des organes, soutient l'amélioration des pratiques cliniques par la concertation et la mobilisation des partenaires et fait la promotion du don d'organes dans la société. Ainsi, Québec-Transplant contribue activement à ce que le plus grand nombre de Québécois et de Québécoises en attente d'un organe puisse bénéficier d'une transplantation dans les plus courts délais possibles.

-30-

Source : Brigitte Junius : 514 286-1414, poste 216 514 349-0752
Renseignements : Diane Jeannotte : 514 772-8019